

Lettre bimensuelle sur l'eau, de la source au littoral, et l'énergie renouvelable

Vidal Editeur, 4 rue de Lorient 56700 HENNEBONT tél: 02 97 85 03 50 - Fax: 02 97 85 03 43

Directeur de publication - Rédacteur en Chef: Yvon Calvez -

E-mail: Vidal.Editeur@wanadoo.fr - web: www.vidal-editeur.com

Lettre bimensuelle diffusée exclusivement par abonnement -

Commission Paritaire n° 1010 I 87213 - Siret 377 779 160 00037 - APE: 924Z

Dépôt Légal à date de parution - reproduction strictement interdite

Environnement

Mise aux normes des step : deux conventions pour 1,5 Md€

Le Gouvernement a signé, le 20 février, avec la Caisse des Dépôts, deux conventions cadres de prêt pour la finalisation de la mise aux normes des stations d'épuration. Le montant de ces prêts s'élève à 1,2 milliard d'euros pour la Métropole et à 300 millions d'euros pour l'Outre-mer. Il va permettre de financer en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer, la collecte et l'épuration des eaux usées et la restauration des milieux aquatiques, qui figure dans les conclusions du Grenelle Environnement.

Le plan d'action, pour mettre aux normes européennes les 146 stations non conformes représentant 36 millions d'habitants, lancé en 2007, a mobilisé tous les acteurs du service public de l'eau - collectivités, maîtres d'ouvrage des stations, services de l'État, agences de l'eau - autour de la mise aux normes de ces stations d'épuration. A la demande de Jean-Louis Borloo, un premier point d'étape a été réalisé, station par station. Ce bilan a été présenté le 20 février par l'ensemble des préfets concernés.

Sur les 146 stations d'épuration qui n'étaient pas conformes à la date du 14 septembre 2007, 81 ont aujourd'hui terminé leurs travaux, 43 les ont démarrés et seules 22 restent encore au stade d'études.

Sur les 522 agglomérations de plus de 2000 équivalents-habitants qui n'étaient pas conformes fin 2006, seules 268 restent à mettre aux normes.

Si la situation a donc progressé les efforts doivent se poursuivre et les

conventions de prêts à taux bonifiés signées avec la Caisse des Dépôts vont permettre de finaliser ce plan d'action. Ces prêts vont accélérer le programme d'investissement des agences de l'eau en métropole et celui des collectivités locales en outre-mer pour les projets de mise aux normes des dernières stations d'épuration, notamment les plus petites.

Ils vont permettre de financer en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer la collecte et l'épuration des eaux usées en application de la directive « eaux résiduaires urbaines » de 1991 et la restauration des milieux aquatiques, qui figure dans les conclusions du Grenelle de l'environnement. Pour l'outre-mer, ils viseront également à améliorer l'alimentation en eau potable.

Ces prêts sont destinés aux six agences de l'eau en métropole et, pour l'outre-mer, aux collectivités territoriales, à leurs groupements ou à leurs délégataires.

Sur la période 2007-2012, les agences de l'eau prévoient de contribuer pour 2,9 Md€ au financement des stations d'épuration et 2.4 Md€ pour le financement les réseaux d'assainissement.

L'assainissement en Outre-mer: le rôle de l'Onema

Les départements et territoires d'outre-mer accusent un retard important en matière d'infrastructures d'assainissement collectif et non collectif. C'est pourquoi, depuis 2008, l'Onema contribue au financement du programme d'investissements en équipements de traitement des eaux usées.

Il pilote également des recherches menées en collaboration avec des organismes scientifiques comme le Cemagref, qui portent notam-

Sommaire

Mise aux normes des step: deux conventions pour ...
L'assainissement en Outre-mer: le rôle de l'Onema
Des moyens de faire face à la multiplication des ...
Odile Gauthier directrice de l'eau et de la biodiversité
Un mur végétalisé équipé de panneaux solaires
REpower et RWE Innogy signe un accord majeur pour ...
Iberdrola réceptionne 3 parcs éoliens en Andalousie
La centrale solaire PV d'Amareleja opérationnelle
Stereau inaugure une première step SBR
Paris s'engage pour l'eau dans le monde
BEI: 100 M€ pour Aquafin en Flandre
Eaux résiduaires: dernier avertissement à l'Italie
VNF signe avec l'Etat son contrat CAP 2009
Chine: un barrage pour l'adduction d'eau du Sud au Nord
2,44 Md€ pour le financement de Jirau au Brésil
Prolongation du contrat de rivière Haute Dordogne
Le Cetmef intervient sur le barrage de Meaux
Van Oord va draguer le Niger
Quatre Pôles Energie à Lyon au salon des ENR
Surveiller la qualité de l'eau en continu
Roger Genet, nouveau directeur général du Cemagref
Sélection des appels d'offres
Estec 2009 à Munich les 25 et 26 mai
5e RIMM à Monaco du 26 au 28 mars
World Water Day le 22 mars sur le thème du partage de ...
2e Sireme du 24 au 26 juin à Paris Porte de Versailles

ment sur l'assainissement.

Pour la période 2007-2013, le montant global des investissements prévus, pour les départements d'Outre-mer et Mayotte, pour l'assainissement et pour l'eau potable dans le cadre des programmes opérationnels associant fonds européens et nationaux se monte à 544 M€ dont 377 M€ pour les opérations d'assainissement soit 69 % du total.

Enfin, les collectivités locales d'Outre-mer maîtres d'ouvrage financent, par emprunt ou autofinancement, le quart du montant soit 96 millions d'euros.

L'Onema subventionne en priorité les stations d'épuration non conformes à la directive européenne « eaux résiduaires urbaines ».

En 2008, l'Onema a participé au financement de 12 opérations d'assainissement dans les départements et collectivités d'Outre-mer, à hauteur de 12 M€ au titre de la solidarité interbassins. En 2009, le programme de solidarité se monte également à 12 M€ et concerne 20 projets.

La convention signée le 20 février

Energies renouvelables

2009 entre l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations rappelle que l'Onema organise la mise en œuvre, depuis 2008, d'un programme de recherche-développement, portant sur l'adaptation des technologies de l'eau et de l'assainissement aux conditions spécifiques des départements et collectivités d'Outre-mer.

Au-delà de ce principe, l'Onema aura pour rôle d'établir des synthèses annuelles à partir des données fournies par les collectivités locales sur l'utilisation des fonds de la CDC et sur l'état d'avancement de chaque projet. De plus, il participera au comité de suivi annuel de la convention.

Des moyens de faire face à la multiplication des sécheresses

Des experts internationaux se sont réunis à Beijing en Chine les 16 et 17 février pour examiner la question des sécheresses, dont la fréquence et l'intensité ne cessent d'augmenter dans le monde au même titre que les vagues de chaleur. Une bonne quarantaine de scientifiques provenant d'instituts de recherche climatologique et agronomique, d'universités et d'organismes de surveillance de l'environnement ont pris part à l'Atelier international sur les sécheresses et les températures extrêmes organisé conjointement par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Administration météorologique chinoise.

Plusieurs exposés présentés lors de l'atelier ont fait état de la vague de chaleur et des incendies de forêt qui ont frappé récemment l'Australie, où sévit une sécheresse persistante. Les participants ont souscrit à la déclaration ci-après faite le 4 février dernier par le Bureau météorologique australien: «La combinaison d'une chaleur record et d'une sécheresse généralisée qui frappe depuis cinq à dix ans de vastes territoires du sud et de l'est de l'Australie est sans précédent et peut être attribuée, du moins en partie, au changement climatique.»

L'atelier a débouché sur plusieurs recommandations concernant les moyens de faire face aux problèmes que les sécheresses et les températures extrêmes posent pour l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière. L'une d'elles

visait à mettre au point un indice de sécheresse normalisé applicable à un large éventail d'activités agricoles de par le monde. Les participants à l'atelier ont vivement recommandé que l'OMM s'attache dans les plus brefs délais à définir des méthodes et à mobiliser des ressources pour établir un tel indice.

D'autres recommandations visent à mieux anticiper les sécheresses, à promouvoir des stratégies plus rationnelles face au manque d'eau telles que le recours à de nouvelles variétés culturales résistantes à la sécheresse, la récupération de l'eau, la micro-irrigation et l'agroforesterie, et à utiliser plus efficacement l'eau souterraine pour les besoins de l'agriculture. Pour mettre en œuvre à bon escient ces stratégies de parade, il faudra apprendre à tirer le meilleur parti de l'information météorologique et climatologique et des systèmes d'alerte rapide.

Les participants à l'atelier ont souligné la nécessité de renforcer les capacités nationales de collecte et de traitement des données et des informations relatives aux catastrophes naturelles.

En collaboration avec l'Administration météorologique chinoise et d'autres partenaires, l'OMM a entrepris de mettre au point des outils permettant de surveiller et de prévoir les effets des sécheresses et des vagues de chaleur sur l'agriculture et l'exploitation forestière, le but étant de sensibiliser agriculteurs et forestiers à ces risques climatiques extrêmes. La troisième Conférence mondiale sur le climat, qui se tiendra à Genève du 31 août au 4 septembre 2009, abordera aussi cette question dans le cadre de plusieurs communications consacrées aux conséquences de la variabilité et de l'évolution du climat pour l'agriculture.

Odile Gauthier directrice de l'eau et de la biodiversité

Odile Gauthier, a été nommée directrice de l'eau et de la biodiversité à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature DGALN du Meeddat. ingénieure générale des mines elle remplace Judith Juguet devenue directrice de cabinet de Chantal Jouano au secrétariat à l'Ecologie

Un mur végétalisé équipé de panneaux solaires

Tenesol et Canevaflor présentait à l'entrée du Salon des Energies Renouvelables à Lyon, le premier mur végétalisé équipé de panneaux solaires.

Unies par une vision commune des problématiques environnementales, les deux entreprises ont imaginé un mur végétal, équipé de panneaux solaires photovoltaïques, capable de produire une électricité qui sera convertie et réinjectée sur le réseau électrique.

Le mur végétal dépolluant imaginé par Canevaflor proposait déjà trois atouts environnementaux dont l'isolation thermique, l'isolation phonique et le traitement de l'air. Il faut maintenant ajouter l'intégration des panneaux solaires Tenesol, et tous les avantages induits par le solaire photovoltaïque.

REpower et RWE Innogy signe un accord majeur pour l'éolien

REpower Systems AG et RWE Innogy GmbH ont signé le 18 février un accord-cadre relatif à la fourniture de 250 turbines REpower de modèle 5M et 6M destinées à l'exploitation offshore. D'un montant d'environ 2 Md€, cet accord-cadre représente un des plus importants contrats de l'histoire de l'industrie éolienne et est à la fois le plus important accord jamais passé dans le domaine de l'utilisation de l'énergie éolienne offshore.

Entrant dans le cadre de cet accord, la livraison des 30 premières éoliennes offshore REpower de modèle 5M a été prévue en 2011, avec une augmentation du rythme de livraison croissant entre 2012 et 2015. Ces turbines seront pour la plupart utilisées dans le projet du parc éolien Nordsee Innogy 1, qui sera construit à 40 km au nord de l'île de Juist (Frise orientale), donc non visible de la côte.

Ce parc doit regrouper entre 150 à 180 éoliennes 5M et 6M ancrées à des profondeurs de 26 à 34 m pour une capacité d'environ 1000 MW. Avec une puissance nominale de 5 et 6 MW et un diamètre de rotor de 126 m, les turbines REpower 5M et 6M se classent parmi les plus puissants systèmes éoliens dans le

monde.

REpower installe actuellement la première des trois machines de type 6M dans un projet onshore à la frontière du Danemark.

Iberdrola réceptionne 3 parcs éoliens en Andalousie

Iberdrola Renewables annonce la mise en œuvre opérationnelle des parcs éoliens de Cerro La Higuera, Altamira et Cortijo La Linera dans la province de Malaga. Ces 3 parcs qui totalisent une puissance potentielle de 121,3 MW portent à 4868 MW la puissance du portefeuille éolien de Iberdrola Renewables en Espagne et à 548 MW pour l'Andalousie.

La centrale solaire PV d'Amareleja opérationnelle

Acciona Solar, filiale de l'espagnol Acciona Energy, a mis en service sa plus grande centrale solaire photovoltaïque, installée à Amareleja près de Moura dans le sud du Portugal.

Cette centrale solaire photovoltaïque qui représente un investissement de 261 M€ est située sur un terrain de 250 ha dans la région la plus chaude du Portugal.

Elle offre une capacité totale installée de 46,41 MWc distribués par 2520 panneaux suiveurs mobiles de 142 m² chacun dotés de 104 modules photovoltaïques en silicone polycristallin soit un total de 262080 modules. Les panneaux suiveurs suivent la course azimutale du soleil sur 240 ° avec une inclinaison à 45°.

Cette centrale devrait permettre de produire chaque année 93 GWh pendant au moins 25 ans.

Eaux neuves et usées

Stereau inaugure une première step SBR

La communauté de communes Les Deux Rives à Saint Vallier (26) et Stereau, filiale ingénierie du groupe Saur, ont inauguré la nouvelle station d'épuration de Saint-Vallier, première référence SBR, Sequential Batch Reactor, du Groupe. Dimensionnée pour faire face à l'évolution démographique et économique de la région jusqu'à horizon 2025, sa capacité s'élève à 16 500 EH.

Cette station traitera ainsi les eaux usées des communes de

Saint-Vallier, Laveyron, Saint-Barthélémy-de-Vats, Sarras et Saint-Uze. Le budget de construction s'élève à 4,6 M€.

Stereau a choisi le système SBR pour lutter contre les nuisances olfactives et sonores. Ce procédé a la particularité d'offrir deux bassins à alimentation séquentielle sur deux phases, une d'épuration et l'autre de clarification. Le deuxième bassin tampon garantit le fonctionnement permanent du traitement des eaux usées, en cas d'interruption du premier. De plus, le système permet de supporter les variations de charges polluantes, répondant ainsi aux normes réglementaires européennes sur la qualité des rejets dans le Rhône.

Cette station dispose d'une architecture paysagère intégrée à l'environnement protégé de la vallée du Rhône. Au-delà du système SBR, la serre Héliocycle, certifiée ISO 14001, présente des capacités de séchage des boues grâce à l'air et au rayonnement solaire. Elle réduit les boues à hauteur de 75% et offre de nombreux avantages environnementaux comme la limitation des gaz à effet de serre liés au transfert. Cette station est équipée également du procédé Lipocycle qui traite biologiquement les graisses.

Paris s'engage pour l'eau dans le monde

Pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde, Paris lance son 3e appel à projets auquel peuvent répondre, jusqu'au 27 avril, toutes les associations impliquées dans des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement adéquat est un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis par les Nations Unies. La Ville de Paris s'y est engagée en 2005 en créant, en application de la loi « Oudin-Santini », un dispositif de solidarité doté d'un budget annuel de 1 million d'euros.

Elle contribue ainsi à des actions améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement en participant à

la création de services locaux viables, équitables et adaptés aux besoins des populations, et en permettant aux collectivités territoriales du Sud de jouer un rôle actif dans le développement.

23 projets bénéficiant à plus de 250 000 personnes ont ainsi été sélectionnés aux appels à projets en 2006 et 2007.

BEI: 100 M€ pour Aquafin en Flandre

La Banque européenne d'investissement (BEI) avait déjà approuvé un prêt de 200 millions d'euros pour Aquafin en 2006. Un premier contrat de 100 millions d'euros avait alors été signé. Le second prêt de 100 M€ d'euros vient d'être accordé par la BEI à Aquafin lors de contrats signés le 17 février.

À ce jour, la BEI a accordé à Aquafin, par le biais de six prêts, un total de 1 milliard d'euros pour le secteur de l'épuration des eaux en Flandre.

Avec ce soutien financier, Aquafin va poursuivre ses investissements dans le secteur de l'eau à moyen terme, permettant la réalisation de plusieurs centaines de projets sur l'ensemble de la région flamande. Ces constructions et rénovations d'infrastructures (collecteurs, bassins de déversement, stations de pompage et installations d'épuration des eaux d'égout) ont des effets directs sur l'amélioration de la qualité des eaux, avec un impact sur l'Escaut, sur la mer du Nord et sur la qualité des eaux de baignade de la côte belge à la côte néerlandaise.

Le gouvernement Flamand a approuvé en décembre 2008 le Programme d'optimisation des infrastructures supracommunales de traitement des eaux usées pour la période 2010-2014, d'une valeur de 250 M€.

Les travaux de traitement des eaux étant presque arrivés à leur terme, dans les communes les plus importantes, le gouvernement Flamand apporte désormais son aide financière aux municipalités pour accélérer le développement de leurs propres infrastructures de traitement des eaux. La Région flamande va donc investir, sur une période de sept ans, quelque 700 M€ via le Pacte local (Lokaal Pact). Cela représente donc 100

millions par an, soit près du double du montant du programme d'optimisation supracommunal.

Eaux résiduaires: dernier avertissement à l'Italie

La Commission européenne envoie un dernier avertissement écrit à l'Italie pour non-conformité avec la législation de l'UE relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Une liste de 299 villes et agglomérations qui n'assurent pas un traitement des eaux urbaines résiduaires conforme aux normes européennes a été dressée.

Les rejets d'eaux urbaines résiduaires non-traitées constituent la principale source de pollution des eaux côtières et intérieures et l'Italie risque d'être assignée devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE).

Fleuves et rivières

VNF signe avec l'Etat son contrat CAP 2009

Le 2 mars, Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat chargé des Transports, signe le contrat 2009 entre l'Etat et VNF, appelé CAP 2009.

Ce contrat 2009 augmente considérablement les moyens que l'Etat alloue à l'établissement, permettant un programme d'investissement sur le réseau, sans précédent, de 247 M€. Il fixe le niveau de performance auquel s'engage l'établissement, la méthode et le calendrier pour établir le contrat 2010-2013 qui sera particulièrement important compte tenu des défis fixés par la Loi Grenelle.

Chine: un barrage pour l'adduction d'eau du Sud au Nord

L'agence Xinhua rapporte que les travaux sur un nouveau barrage multi-fonctions sur la rivière de Hanjiang, un affluent du fleuve Yangtsé, plus long cours d'eau de Chine, ont débuté le 26 février.

Le barrage de Xinglong s'intègre au vaste projet d'adduction d'eau du Sud au Nord visant à transférer de l'eau du fleuve Yangtsé aux régions arides du nord de la Chine. Le barrage de Xinglong est l'un des trois ouvrages principaux du canal de dérivation central. Zhang Jiyao, directeur du Bureau

du projet d'adduction d'eau du Sud au Nord, qui relève du Conseil des Affaires d'Etat (gouvernement chinois), a inauguré le début des travaux lors d'une cérémonie, jeudi matin, dans le bourg de Duobao de la ville de Tianmen, dans la province centrale du Hubei.

La construction du barrage coûtera 3,05 milliards de yuans (environ 448 dollars US), a indiqué M. Zhang.

2,44 Md€ pour le financement de Jirau au Brésil

La Banque de développement du Brésil BNDES a accordé un prêt de environ 2,44 milliards d'euros sur 20 ans à GDF Suez pour financer le projet Jirau, nouvelle centrale hydroélectrique d'une puissance de 3 300 MW, sur la Madeira, affluent de l'Amazone.

Ce financement est le plus élevé jamais accordé par la Banque de développement du Brésil et couvre 68,5 % des 3,3 milliards d'euros nécessaires à la construction de la centrale de Jirau.

En mai 2008, le Consortium Energia Sustentável do Brasil, constitué de GDF Suez (50,1 %), Eletrosul (20 %), Chesf (20 %) et Camargo Corrêa (9,9 %), a fait une offre de 71,4 reals (27,5 euros) par MW/h dans le cadre d'un contrat de 30 ans avec les distributeurs d'électricité. Cela représente un chiffre d'affaires garanti de 9,6 milliards d'euros sur 30 ans à partir de 2013.

Jirau permettra de satisfaire la demande croissante d'électricité au Brésil (environ 4 500 MW par an). C'est aujourd'hui le plus vaste projet d'infrastructure de production électrique du pays.

Un consortium mené par Alstom assurera la conception, la fabrication et la fourniture d'un ensemble de 28 groupes bulbes de 75 MW (infeaux n°329).

Prolongation du contrat de rivière Haute Dordogne

Gérard Bétenfeld, président du contrat de rivière "Haute Dordogne" et Marc abadie, directeur général de l'Agence de l'eau Adour Garonne, viennent de signer la prolongation de ce contrat de rivière mené de juin 2003 à juin 2008.

L'objectif principal de ce contrat de rivière (couvrant un territoire de 1 930 km² sur deux régions

et quatre départements) était la reconquête de la qualité de l'eau en amont, en luttant notamment contre l'eutrophisation de la retenue de Bort les Orgues. Les deux causes principales à ce phénomène sont les rejets des agglomérations mais surtout les rejets des ateliers et industries fromagères

Les élus du comité de rivière ont voulu cette prolongation pour continuer certaines actions, en ajouter d'autres et lancer une réflexion sur la mise en place d'un SAGE. Le coût total des travaux sera de 16 millions d'euros, avec une participation d'environ 4 millions de l'Agence.

Cette prolongation fixe à échéance de trois ans de nouveaux objectifs en lien direct avec les nouveaux outils que sont le SDAGE et son programme de mesures (PDM).

L'une des actions phares de ce contrat est le programme d'actions sur la gestion des effluents fromagers qui concerne 100 exploitations (sur les 161 au total sur ce territoire).

Programmé sur 5 ans ; il permettra à terme de traiter 62 % des exploitations concernées. Le coût total des dépenses est de 4 M€. Les taux d'aide de l'Agence varient de 35 % à 50 %. Les co-financiers de ce programme spécifique sont le conseil régional Auvergne (taux d'aide de 10 à 30 %) et les conseils généraux du Cantal et du Puy de Dôme (entre 5 et 10%). Ce programme sera mis en œuvre avec la prolongation du contrat de rivière. Son terme est prévu en 2012.

Le Cetmef intervient sur le barrage de Meaux

En décembre dernier VNF a fait appel au Cetmef pour coordonner, à ses côtés, l'opération de remise en état de fonctionnement du barrage de Meaux.

Trois hausses contigües, de ce barrage mobile à hausses Aubert, venaient de s'affaïsser avec un risque d'entraîner l'abaissement du niveau du bief. Or, ce bief a une fonction importante en termes de sécurité civile et de navigation.

Une solution technique a été mise au point avec VNF, le CNPS et EMCC, entreprise spécialisée dans les travaux fluviaux.

Après un arrimage provisoire de la hausse N°21 avec l'intervention de cordistes, un chantier fluvial

a été mis en place en amont du barrage. Il était constitué d'une plateforme de réalisée avec 8 pontons flottants. Cette plateforme a été arrimée aux pieux fichés à près de 100 m à l'amont et à chacune des rives puis stabilisée sur pieux battus au plus près du barrage. Ce chantier a permis de remettre en place les hausses par traction.

Van Oord va draguer le Niger

Van Oord a remporté un contrat pour le dragage du chenal de navigation du fleuve Niger. Cette opération permettrait de rendre navigable le Niger aussi bien en saison des pluies qu'en saison sèche entre Warri sur la côte du golfe de Guinée et le terminal ferroviaire de Baro dans le centre du Nigeria. Van Oord va draguer, dans un premier temps, 226 km sur les 550 que représente le projet.

Le projet se déroulera en 2 phases sur 3 ans. La première prévoit le dragage, la construction d'infrastructure et l'installation d'une centaine de bouées de navigation. 500000 tonnes de roches doivent être extraites. La deuxième phase prévoit sur 2 ans la maintenance des profondeurs draguées. Deux dragues suceuses seront utilisées sur ce projet dont le montant est évalué à 125M€.

Recherche

Quatre Pôles Energie à Lyon au salon des ENR

Les 4 pôles de compétitivité des NTE, nouvelles technologies de l'énergie, Capenergies, Derbi, S2E2 et Tenerrdis, ont participé ensemble au Salon des Energies Renouvelables à Lyon.

Cette participation s'inscrit dans la stratégie de développement des pôles qui s'appuie sur une complémentarité ainsi qu'une visibilité globale. Ces actions communes se sont concrétisées par la signature, en juin 2008, d'une charte de coopération «Energies renouvelables ou non productrices de gaz à effet de serre».

Ce stand avait pour objectif premier de montrer des premiers résultats issus des projets labellisés par les pôles « NTE » sous forme d'une vitrine technologique.

Parmi les projets présentés on relève notamment le projet Cool PV qui vise à refroidir les pan-

neaux photovoltaïques. Développé par Clipsol et Cristopia, associés à des acteurs de la recherche il porte sur la mise au point de solutions évitant l'échauffement des panneaux PV lorsqu'ils sont intégrés en toiture.

Les 4 pôles représentent 700 acteurs dont 55% d'entreprises avec un vivier de plus de 5000 chercheurs. 344 projets ont déjà été labellisés représentant 664 M€ d'investissements. Les NTE couvrent 12 domaines dont le solaire, l'éolien, la géothermie, la biomasse, l'hydraulique, l'hydrogène/pile à combustible, les NTIC dans les énergies renouvelables, les composants électroniques, la maîtrise de l'énergie, le stockage et la conversion, la fission et fusion et la gestion des réseaux.

Surveiller la qualité de l'eau en continu

L'échantillonnage ponctuel est la pratique utilisée en routine par les réseaux de surveillance des milieux aquatiques. Cette technique peu onéreuse présente un défaut majeur de représentativité temporelle explique Nicolas Mazzella du Cemagref Bordeaux. Il s'agit par exemple d'une mesure instantanée qui ne permet pas de prendre en compte les variations de concentrations de pesticides dans le temps.

Une autre approche consiste à installer dans le milieu un dispositif piégeant les contaminants en continu. Cette technique d'échantillonnage passif aboutit à une mesure intégrée des substances polluantes dans le temps avec un surcoût dérisoire par rapport au prélèvement ponctuel.

En 2007 et 2008 des travaux cofinancés par l'agence de l'eau Adour Garonne et menés au Cemagref à Bordeaux ont montré la pertinence de la méthode pour mesurer les concentrations d'une quinzaine d'herbicides. Les travaux de validation se poursuivent dans le cadre d'Aquaref, avec le suivi d'une gamme élargie de molécules. Ces travaux sont menés en partenariat avec l'Ineris, l'Ifremer, le BRGM et le LNE.

Roger Genet, nouveau directeur général du Cemagref

Roger Genet a été nommé directeur général du Cemagref. Il a

conduit la majeure partie de sa carrière scientifique au sein de la Direction des sciences du vivant du CEA avec un passage au cabinet du ministère de la Recherche avec François Goulard.

Marchés Publics

Cette rubrique des marchés publics fait état d'une sélection d'avis d'appel public à la concurrence, marché négocié (MN), appel d'offres restreint (OR), ouvert (OO), maîtrise d'œuvre (MO) dialogue compétitif (DC) et avis d'appel public à la concurrence (APC) procédure adaptée (PA) parus au BO des Annonces des Marchés Publics, travaux (A) et fournitures (B), reçus entre le 15/02 et le 28/02

Etudes et développements

Ville de Bailleul (59) : PA 09-34979 du 16/02 pour étude d'avant projet en vue de la mise en œuvre du plan de gestion des inondations du secteur du Mont de Lille et du fond de Ravensberg.

C.A Seine-Eure, Val de Reuil (27) : PA 09-9715 du 17/02 pour étude en vue de la définition d'un ou plusieurs périmètres de Zone de Développement Eolien.

Commune de Saint Pierre des Corps (37) : PA 09-30501 du 17/02 pour étude diagnostique du champ captant des bords de Loire.

CAP Atlantique, La Baule (44) : PA 09-36257 du 17/02 pour études d'opportunité, d'impact et règlementaires sur 3 step du territoire de Cap Atlantique

DDE 40, Mont de Marsan : PA 09-37389 du 18/02 pour étude hydraulique préalable au PPR inondation à Tarnos.

C.U Arras (62) : PA 09-34417 du 18/02 pour réalisation d'une étude hydrogéologique du champ captant et d'une étude des risques de pollution des captages d'eau potable de Méaulens.

Ville de Boulogne-sur-Mer (62) : OO 09-35181 du 19/02 pour étude pour l'élaboration du schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales.

VNF Béthune (62) : MN 09-32317 du 19/02 pour études de navigation pour la liaison fluviale directe de Port 2000.

SIAN Trans-en-Provence (83) : PA 09-38636 du 19/02 pour étude sur l'influence qualitative et quantitative des eaux pluviales sur la Nartuby

C.A Valenciennes (59) : PA 09-37723 du 20/02 pour étude fine des écoulements superficiels (érosion, urbanisme, hydraulique)

SIEA de Nibelle – Nesploy, Nibelle (45) : PA 09-39102 du 25/02 pour étude diagnostique du fonctionnement du réseau d'assainissement et de la step.

SIAEP Nort sur Erdre (44) : PA 09-44284 du 26/02 pour étude de datation des eaux souterraines des nappes de Nort-Sur-Erdre.

C.A Châlons-en-Champagne (51) : PA 09-44791 du 26/02 pour schéma directeur d'assainissement - diagnostic du réseau et de la step de Moncetz-Longevas.

C.U Nice Côte d'Azur (06) : PA 09-43417 du 27/02 pour étude de faisabilité de production d'électricité par générateur photovoltaïque sur la step Haliotis.

Assistance technique

SIA de Hermes (60) : OO 08-295614 du 18/02 pour M.O relative à la construction d'une step 20000 EH.

Symadrem Arles (13) : OO 09-38020 du 20/02 pour M.O relative à la réalisation du barreau de fermeture de la protection des quartiers nord d'Arles contre les inondations

C-R Bretagne Rennes (35) : PA 08-157936 du 20/02 pour état des lieux technique et juridique des voies navigables bretonnes.

DDE 58, Nevers : PA 09-38527 du 20/02 pour AMO relative au contrôle technique de l'opération de restauration des barrages de la navigation du batardeau d'Auxerre et de Vaux avec la création de passes à poissons.

SBV Yères, Criel / Mer (76) : PA 09-40713 du 20/02 pour M.O relative à la réalisation de la 1er tranche d'aménagements de lutte contre les inondations sur le sous bassin versant nord

C.A Le Havre (76) : OO 09-41958 du 27/02 pour analyses d'eaux, de boues, de sédiments ...

Diren Poitou-Charentes, Poitiers (86) : PA 09-45489 du 27/02 pour suivi biologique des rivières de Poitou-Charentes dans le cadre de la DCE

Equipements

C.A Reims (51) : PA 09-35294 du 16/02 pour fourniture et prestation de maintenance sur le matériel du laboratoire de la step de Reims Métropole.

SMABLA St Nazaire en Royans (26) : OO 08-301805 du 18/02 pour construction et exploitation de la step 22000 EH et de son unité de compostage

Université François Rabelais, Tours (37) : PA 09-37408 du 18/02 pour fourniture d'échantillonneurs pour le prélèvement de sédiments en rivière.

Sivom du Haut Maine, Beaumont-sur-Sarthe (72) : PA 09-35387 du 24/02 pour construction d'une step 5000 EH

IIBSN Niort (79) : PA 09-43153 du 25/02 pour fourniture et pose d'une grue hydraulique marine porte-outils sur le bateau de travaux " Le Rutilus " dans le port de Marans (17)

Ville de Hostens (33) : MN 09-39762 du 26/02 pour construction d'une step 2000 EH.

Travaux et forage

Commune de Port de Bouc (13) : PA 09-31281 du 16/02 pour curage du réseau d'eaux pluviales

IIBSN, Niort (79) : PA 09-34949 du 16/02 pour construction de 2 passes à anguilles

dans le Marais poitevin.

SMSG des Etangs Landais, Mont de Marsan (40) : PA 09-39094 du 19/02 pour faucardage Etang Blanc

Commune de Huningue (68) : PA 09-38969 du 19/02 pour dragage du Parc des Eaux Vives de Huningue afin de rétablir le chenal de navigation avec remise en suspension des sédiments dans le Rhin.

SMAEP Pont-Scorff (56) : PA 09-36786 du 20/02 pour travaux de forage et d'essais de pompage

SMIF Montbrison (42) : PA 09-43737 du 25/02 pour travaux de lutte contre la renouée du Japon

Manifestations

Estec 2009 à Munich les 25 et 26 mai

Les perspectives de la climatisation solaire et d'autres grandes questions d'avenir seront au coeur de la 4ème Conférence européenne du solaire thermique Estec2009. Elle est organisée par la Fédération européenne de l'industrie solaire thermique (European Solar Thermal Industry Federation/ ESTIF) les 25 et 26 mai 2009 à l'hôtel Bayerischer Hof de Munich. L'Estec est présenté comme le plus grand congrès du monde centré exclusivement sur le chauffage et le refroidissement solaires.

Estec2009 proposera aux décideurs du secteur venus de l'industrie et du commerce, ainsi qu'aux représentants d'associations et aux politiques, des exposés d'experts sur les dernières tendances de la technologie ou les évolutions des marchés nationaux et internationaux.

Les organisateurs attendent près de 600 spécialistes de plus de 50 pays.
www.estec2009.org

5e RIMM à Monaco du 26 au 28 mars

Du 26 au 28 mars 2009, les 5e Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée, RIMM, accueilleront des experts du bassin méditerranéen. Le programme prévoit 3 journées d'échange ouvertes au public (tables rondes et débats), aux professionnels, aux chercheurs des pays méditerranéens, sur deux thèmes de réflexion portant sur la gestion de l'eau de l'Antiquité à la civilisation arabo-musulmane et la présentation de projets innovants et exemplaires de gestion de l'eau.

Ces Rencontres permettront aussi de réunir tous les acteurs concernés par la question de l'Eau douce et de créer des passerelles entre les décideurs, les industriels et les chercheurs.

15 pays méditerranéens sont représentés. Ces rencontres sont également l'occasion de la remise du Prix Greco, à l'une des 100 entreprises méditerranéennes sélectionnées pour leurs initiatives innovantes en matière d'utilisation de techniques 'éco-efficaces'.

Courriel: ebreaud@libello.com
www.rimm-mc.org

World Water Day le 22 mars sur le thème du partage de l'eau

Cette année pour la Journée mondiale de l'eau du 22 mars est axée sur le thème du partage de l'eau.

Les 263 lacs et bassins fluviaux transfrontaliers dans le monde comprennent les territoires de 145 pays et couvrent près de la moitié des terres immergées de la planète. De grands réservoirs d'eau douce se déplacent également en dessous des frontières, au sein des aquifères souterrains.

Il y a assez d'eau douce pour répondre aux besoins de tous, mais l'eau n'est pas distribuée de manière égale, et souvent, n'est pas gérée convenablement. Plusieurs pays doivent déjà faire face à une pénurie en eau croissante. Dans certaines régions, la disponibilité en eau douce de bonne qualité a été réduite à cause de la pollution due aux déchets humains, à l'industrie et à l'agriculture. Depuis 1900, la moitié des zones humides du monde, principale source d'eau renouvelable, a été perdue. Le changement climatique va certainement avoir un impact sur l'approvisionnement en eau douce dans de nombreuses régions.
Web: www.unwater.org/worldwaterday

2e Sireme du 24 au 26 juin à Paris Porte de Versailles

La 2ème édition du Sireme, le salon international des solutions et des innovations liées à la performance énergétique des bâtiments et aux énergies renouvelables, aura lieu les 24, 25 et 26 juin 2009 à Paris – Porte de Versailles.

La première édition qui s'est tenue à la Défense en novembre 2008 a réuni plus de 15000 visiteurs avec une forte proportion par des maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage privés, entreprises du bâtiment, professionnels de la construction et des énergies renouvelables ainsi que des responsables de collectivités territoriales.

Courriel: sireme@comexposium.com
Web: www.sireme.com

Vidal éditeur publie également tous les 15 jours infocéan sur l'océan et le littoral consultez notre nouveau site sur www.vidal-editeur.com

COUPON ABONNEMENT infeaux

Deux fois par mois, l'actualité sur les recherches et les techniques avancées pour l'eau, de la source au littoral et les énergies renouvelables

20 numéros par an pour **219,00 €**

Nom.....Prénom.....
Société.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tél:.....Fax:.....

Je m'abonne à **infeaux** pour un an, au prix de **219,00 €**

Je commande un exemplaire d'**océanom** (version papier ou CD-Rom) au prix de **48,25 €** + frais d'envoi de **4 €**.

coupon à renvoyer à: Vidal Editeur, 4 rue de Lorient 56700 HENNEBONT